



Mardi le 14 juillet 2020

Aux membres

Bonjour à tous,

Nous espérons que suite à l'annonce permettant l'ouverture des infrastructures sportives intérieures à compter du 22 juin, la reprise de pratique d'habiletés individuelles en patinage s'est bien déroulée dans vos clubs et écoles.

Tel que mentionné lors de nos webinaires, le plan de relance évolue constamment et nous sommes heureux de vous informer que nous sommes maintenant à la phase 3.1 et 3.2.

Voici les principaux changements reliés à ces phases :

3.1 Patinage en couple et en danse sur glace

- Les patineurs en couple et en danse peuvent pratiquer **avec leur partenaire avec lequel il compétitionne**, les éléments ne permettant pas la distanciation physique (ex. levées, sauts lancés, pirouettes combinées en couple, jeux de pieds main dans la main, spirale de la mort, etc.). La pratique autorisée chaque jour doit être inférieure à une durée de 15 minutes.

3.2 Patinage synchronisé

- L'entraînement de tous les participants de l'équipe simultanément plutôt qu'en groupes séparés permet des apprentissages égaux pour tous les participants, favorise l'acquisition des habiletés, collabore à la cohésion de l'équipe et à l'entraide entre les participants et contribue à permettre à nos équipes de demeurer compétitives. À compter du **20 juillet 2020**, il sera possible pour les équipes de patinage synchronisé d'offrir des entraînements d'habiletés individuelles sans contact à tous les membres de l'équipe en même temps. **Tous les membres de la même équipe (maximum 24 patineurs) ainsi que 3 entraîneurs à l'extérieur de la glace seront donc autorisés sur la même glace.** Il ne sera pas possible d'inviter d'autres participants aux entraînements.

Nous vous invitons à consulter du plan de relance en date du 13 juillet pour obtenir toutes les directives et mises à jour

PLAN DE RELANCE – 13 JUILLET 2020

Nous vous rappelons que la santé et la sécurité de tous les participants doivent être priorisées lors de ce retour sur la glace et que le respect du protocole de fonctionnement des mesures de prévention mises en place est primordial au succès du retour de notre sport.

Nous avons reçu plusieurs questions concernant le port du masque. Nous sommes en attente de clarifications à ce sujet de la part du Ministre de la santé et l'information vous sera communiquée sous peu.

Nous profitons également de l'occasion pour rappeler à ceux et celles qui ne l'ont pas déjà fait, de compléter le sondage de Patinage Canada afin de les aider à évaluer dans quelle mesure vous êtes à l'aise de reprendre vos activités de patinage, durant la saison 2020-2021.

Les réponses à ce sondage sont anonymes et confidentielles.

[SONDAGE SUR LA REPRISE DU PATINAGE 2020-2021](#)

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre support au cours des derniers mois et nous vous souhaitons une belle saison de patinage estivale.



Josie Di Ioia
Secrétaire administrative
514 252-3073 poste 3559 | Télécopieur 514 252-3170
josiediioia@patinage.qc.ca

Notre nouveau site [Internet](#) est maintenant en ligne!
Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#)

Le présent courriel et les documents s'y rattachant, s'il y a lieu, sont destinés uniquement à la personne ou à l'entité à qui les documents sont adressés. Ces documents peuvent contenir des informations confidentielles. Nulle autre personne que le destinataire ne peut en prendre connaissance. Si vous recevez ce document par erreur, la confidentialité demeure et nous vous prions d'en aviser l'expéditeur immédiatement et de détruire le tout. Nous vous remercions pour votre collaboration.

